HEUROVELO JANVIER 2015 EDITO

Ami(e)s cyclistes

HEUREUSE ANNEE A TOUS

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter et à vous remercier d'être toujours aussi nombreuses/ nombreux à adhérer à l'association droit au vélo. Nous avons passé le cap des 2000 adhérents en cette fin d'année 2014. Je souhaite à chacune et à chacun de bénéficier des améliorations qui facilitent notre quotidien de cycliste urbain : Plus nous serons nombreux et mieux nous serons reconnus.

 Fin 2014, quelques sondages ont été publiés. Selon LE FIGARO, tous les cyclistes avouent commettre des infractions au code de la route, certains seraient même hospitalisés suite à des accidents graves. Le sondage ne fait pas écho de la lutte des cyclistes pour faciliter le partage de la voirie et ne met pas en cause le comportement dangereux des automobilistes : dépassement un peu "serré'', stationnement sur les bandes cyclables, portières qui s'ouvrent sans prévenir... Plus grave, seul un cycliste sur quatre est pour le port du casque en ville. Enfin, le sondage ne s'avance pas sur le port du casque pour piétons et automobilistes....

Les cyclistes nordistes sont toutefois en bonne place pour leur non prise de risque! Pendant ce temps, à Strasbourg est testé le principe des PV minorés. Ce dernier se veut mieux adapté au non respect du code par les cyclistes. Le CNRS préconise la généralisation de ces PV au territoire national. Les cyclistes urbains souhaitent la reconnaissance de leur mode de déplacement et des aménagements favorisant l'usage du vélo en toute sécurité.

En 2014, le contexte de la crise financière n'a pas été favorable au renouvellement des subventions. De plus, la période des élections municipales et communautaires, suivie de l'installation de nouveaux élus et de la composition de nouveaux conseils ont été un frein au travail poursuivi, qui vise la continuité chère aux cyclistes urbains. Toutefois l'ADAV continuera à vous proposer de manière associative les vélo-école-enfant, vélo-école adulte; les balades, l'atelier d'aide à la réparation, les soirées d'info sur l'éclairage, le marquage, les actions de revendications contre le stationnement sur voies cyclables....

Dans la région, de nouvelles antennes ADAV voient le jour de Boulogne sur mer à Maubeuge en passant par Saint-Omer : Souhaitons leur une vie associative riche, pleine de succès facilitant la pratique de la bicyclette...

Que votre vélo soit un plaisir en cette année nouvelle.

Philippe Delrue